



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ BELZONA® 4111 (MAGMA-QUARTZ) AGGREGATE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BELZONA® 4111 (MAGMA-QUARTZ) AGGREGATE
Numéro du produit SN2945, SN2946

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Système de réparation universel pour réparer et re-surfacer les surfaces en béton et en pierres, abîmées par l'impact, les vibrations et les agressions chimiques et environnementales. Peut également servir faire les joints et coller. Pour utilisation industrielle seulement.

Utilisations déconseillées Le produit ne devrait pas être utilisé à des fins autres que celles recommandées dans le mode d'emploi relatif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Belzona Polymerics Limited
 Claro Road, Harrogate
 HG1 4DS
 United Kingdom
 +44 1423 567641
 sds@belzona.com

Fabricant Belzona Polymerics Limited
 Claro Road, Harrogate
 HG1 4DS
 United Kingdom
 +44 1423 567641
 sds@belzona.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence + 33 1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé
Dangers pour la santé humaine Non Classé
Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger EUH208 Contient du EPOXY PHENOL NOVOLAC RESIN, RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700), LES PRODUITS DE RÉACTION DE L'HEXANE-1,6-DIOL AVEC LE 2- (CHLOROMÉTHYL) OXIRANE (1:2). Peut produire une réaction allergique.

BELZONA® 4111 (MAGMA-QUARTZ) AGGREGATE

Contient RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700), EPOXY PHENOL NOVOLAC RESIN, LES PRODUITS DE RÉACTION DE L'HEXANE-1,6-DIOL AVEC LE 2-(CHLOROMÉTHYL) OXIRANE (1:2)

2.3. Autres dangers

Pas applicable Selon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très bio-accumulables (vPvB). Danger potentiel dû à la poussière.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

EPOXY PHENOL NOVOLAC RESIN	<1%
Numéro CAS: 9003-36-5	Numéro CE: 500-006-8
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119454392-40-xxxx

Classification

Skin Irrit. 2 - H315
 Eye Irrit. 2 - H319
 Skin Sens. 1 - H317
 Aquatic Chronic 2 - H411

RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700)	<1%
Numéro CAS: 1675-54-3	Numéro CE: 216-823-5
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456619-26-xxxx

Classification

Skin Irrit. 2 - H315
 Eye Irrit. 2 - H319
 Skin Sens. 1 - H317
 Aquatic Chronic 2 - H411

LES PRODUITS DE RÉACTION DE L'HEXANE-1,6-DIOL AVEC LE 2-(CHLOROMÉTHYL) OXIRANE (1:2)	<1%
Numéro CAS: 933999-84-9	Numéro CE: 618-939-5

Classification

Skin Irrit. 2 - H315
 Eye Irrit. 2 - H319
 Skin Sens. 1 - H317
 Aquatic Chronic 3 - H412

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Information générale En cas de doute, ou si les symptômes persistent, veuillez consulter un médecin. Ne faites jamais rien avaler à une personne inconsciente.

Inhalation Sortez à l'air frais. Assurez-vous que le patient est au chaud et dans un endroit tranquille. Ne lui donnez rien à avaler.

BELZONA® 4111 (MAGMA-QUARTZ) AGGREGATE

Ingestion	Si le produit est avalé par accident, consultez immédiatement un médecin. Faites reposer le patient. Rincez-lui abondamment la bouche à l'eau. Ne le forcez PAS à vomir.
Contact cutané	Retirez les vêtements contaminés. Lavez abondamment la peau à l'eau et au savon ou utilisez un agent nettoyant spécialisé pour la peau. N'utilisez JAMAIS de solvants ou de dissolvants. Si l'irritation ou l'inflammation persiste, veuillez consulter un médecin.
Contact oculaire	Retirez les lentilles de contact. Baignez copieusement les yeux dans de l'eau fraîche et propre pendant au moins 15 minutes, en écartant bien les paupières, et consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Les poussières peuvent irriter le système respiratoire.
Contact cutané	Un contact prolongé ou répété avec la peau ou la membrane muqueuse peut donner lieu à des symptômes irritants tels que des rougeurs, des ampoules ou des dermatites. L'apparition des symptômes peut être différée. Peut provoquer une réaction allergique de la peau.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucun.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Ce matériau est essentiellement composé de composants inertes, non combustibles et ne devrait par conséquent avoir aucun effet en cas d'incendie. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Se placer à contre-vent des déversements afin d'éviter d'inhaler la poussière. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Évitez que des déversements accidentels ne s'écoulent dans les canalisations et les égouts. Si de grandes quantités du produit s'écoulent dans les canalisations ou les égouts, contactez immédiatement la Compagnie des Eaux locale ; ou, en cas de contamination d'un ruisseau, d'une rivière ou d'un lac, les autorités nationales de contrôle appropriées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Eviter de produire de la poussière. Récupérer le produit à l'aide d'un aspirateur industriel ou le balayer avec précaution à l'aide d'une brosse. Placer le produit dans un conteneur hermétique adéquat, afin de l'éliminer conformément aux consignes d'élimination des déchets. Le cas échéant, verser de l'eau afin d'éviter la formation de poussière.

6.4. Référence à d'autres rubriques

BELZONA® 4111 (MAGMA-QUARTZ) AGGREGATE

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13. .

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations GÉNÉRALITÉS Eviter les manipulations qui engendrent la formation de poussières. Dans la mesure du possible, ouvrir les conteneurs et mélanger les composants dans une pièce bien aérée, à l'écart de la zone d'application. Eviter des concentrations aéroportées supérieures aux limites d'exposition nationales adéquates (voir Section 8). Eviter d'inhaler les poussières. Eviter le contact avec la peau et les yeux ou les vêtements. Interdire la consommation d'aliments et de boissons, ainsi que les cigarettes dans les zones de stockage et d'utilisation. Pour la protection personnelle, veuillez consulter la Section 8. De bonnes méthodes d'entretien devraient être respectées ainsi que l'élimination régulière et en toute sécurité des déchets. La Directive de la manutention manuelle 90/269/EC peut s'appliquer à la manutention des conteneurs / emballages de ce produit. Veuillez consulter le guide des poids sur le conteneur / l'emballage lorsque vous faites des évaluations.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Respecter les instructions de sécurité indiquées sur l'étiquette. Entreposer entre 5°C et 30°C, sauf indications contraires, dans un endroit sec et bien aéré. Ne pas fumer. Empêcher tout accès non autorisé. Conserver à l'écart des oxydants et des matières très acides.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Application à la truelle, à la taloche ou tout autre outil approprié. Composant agregat d'un système à trois composants. Mélanger avec les composants de Base et Durcisseurs Belzona® 4151 (Magma-Quartz Resin) avant utilisation. Pour plus d'informations veuillez vous reporter au Guide d'Utilisation approprié de Belzona®.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

OXIDE DE VERRE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 1 mg/m³
VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Commentaires sur les composants L'exposition aux limites d'exposition professionnelles de produits chimiques doit être contrôlée à l'aide de méthodes fiables et efficaces, proportionnelles au risque pour la santé, afin de réduire toute fuite et toute dispersion. Il convient de tenir compte de toutes les voies d'exposition pertinentes.

EPOXY PHENOL NOVOLAC RESIN (CAS: 9003-36-5)

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 0.0083 mg/cm²
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 104.15 mg/kg p.c. /jour
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 29.39 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 62.5 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 8.7 mg/m³
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 6.25 mg/kg p.c. /jour

BELZONA® 4111 (MAGMA-QUARTZ) AGGREGATE

PNEC	eau douce; 0.003 mg/l
	Sédiments (eau douce); 0.294 mg/kg
	eau de mer; 0.0003 mg/l
	Sédiments (eau de mer); 0.0294 mg/kg
	rejet intermittent; 0.0254 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
	Sol; 0.237 mg/kg

RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700) (CAS: 1675-54-3)

DNEL	Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 8.3 mg/kg
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 12.3 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 8.3 mg/kg
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 12.3 mg/m ³
	Population en général - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 3.6 mg/kg
	Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 0.75 mg/m ³
	Population en général - Orale; Court terme Effets systémiques: 0.75 mg/kg
	Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.6 mg/kg
	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.75 mg/m ³
	Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.75 mg/kg
PNEC	eau douce; 0.003 mg/l
	Sédiments (eau douce); 0.5 mg/kg
	eau de mer; 0.0003 mg/l
	Sédiments (eau de mer); 0.5 mg/kg
	rejet intermittent; 0.013 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
	Sédiments; 0.05 mg/kg

LES PRODUITS DE RÉACTION DE L'HEXANE-1,6-DIOL AVEC LE 2- (CHLOROMÉTHYL) OXIRANE (1:2)
(CAS: 933999-84-9)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/kg/jour
PNEC	eau douce; 0.0115 mg/l
	Sédiments (eau douce); 0.283 mg/kg
	eau de mer; 0.00115 mg/l
	Sédiments (eau de mer); 0.0283 mg/kg
	Station d'épuration des eaux usées; 1 mg/l
	Sol; 0.223 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Utiliser dans des endroits bien aérés ou prévoir une ventilation mécanique adéquate.

Protection des yeux/du visage Le port de protections oculaires telles que des lunettes de sécurité ou des lunettes masques est recommandé pendant toute la durée de manipulation et d'utilisation de ce matériel. Une protection oculaire doit être sélectionnée conformément à la norme EN 166 Protection individuelle de l'oeil.

BELZONA® 4111 (MAGMA-QUARTZ) AGGREGATE

Protection des mains	Des protections pour les mains doivent être sélectionnées conformément à la norme EN 374 Gants de protection contre les risques chimiques. En cas de doute, demandez conseil auprès du fournisseur de gants, pour les différents types de gants à considérer. RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Néoprène. Caoutchouc nitrile. APPLICATIONS STANDARDS Des gants légers et jetables sont généralement adéquats. Lors du mélange de ce produit avant de l'utiliser avec les composants de Base et Solidifiants, utiliser les gants spécifiés pour ces composants.
Autre protection de la peau et du corps	APPLICATIONS STANDARDS Une combinaison en coton est normalement adéquate. Lors du mélange de ce produit avant de l'utiliser avec les composants de Base et Solidifiants, utiliser les vêtements de protection spécifiés pour ces composants.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Assurez-vous que les moyens nécessaires pour une douche oculaire (fontaine, bouteille, flacon, etc.) soient aisément accessibles. Ne jamais mettre des articles ou du matériel contaminé, comme par ex. spatules, applicateurs, pinceaux, chiffons, etc., dans ses poches. Quand cela est nécessaire, des vêtements et des chaussures de travail contaminés doivent être enlevés pour éviter une contamination croisée des surfaces, le risque d'un contact avec la peau et d'une ingestion involontaires.
Protection respiratoire	Il est essentiel que la concentration de contaminant(s) dans l'environnement de l'application n'excède pas la limite d'exposition applicable, multipliée par le facteur de protection assigné calculé pour l'équipement de protection respiratoire sélectionné. APPLICATIONS STANDARDS Si la production de poussières ne peut être évitée ou contrôlée par un moyen mécanique approprié, il est conseillé de porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN 140 (masque facial découpé) doté d'un filtre anti-poussière/particules (P2 ou P3). Il est essentiel que la pièce faciale soit montée correctement et le filtre changé conformément aux instructions du fabricant.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Poudre partiellement humide.
Couleur	Gris clair. Beige.
Odeur	Inodore ou pas d'odeur particulière.
Seuil olfactif	Non applicable.
pH	Non applicable.
Point de fusion	> 700°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable.
Point d'éclair	Non applicable.
Taux d'évaporation	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	< 0.1 kPa @ 20°C
Densité de vapeur	Non disponible.

BELZONA® 4111 (MAGMA-QUARTZ) AGGREGATE

Densité relative	2.54 - 2.64 @ 20°C
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable.
Température de décomposition	Non applicable.
Viscosité	Non applicable.
Propriétés explosives	Non applicable.
Propriétés comburantes	Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres informations	Cette section ne contient que des valeurs typiques relatives aux conseils d'hygiène, de sûreté et d'environnement et n'a pas pour objectif de représenter une documentation technique pour le produit.
----------------------------	--

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable si les conditions de stockage et de manutention sont respectées (voir Section 7).
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses attendues lorsque entreposé et manipulé comme recommandé.
---	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.
----------------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	A conserver à l'écart des oxydants et des matières très alcalines et très acides afin d'éviter la possibilité d'une réaction exothermique.
-------------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.
--	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë - orale**

Indications (DL₅₀ orale)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--	--

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--	--

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
---	--

BELZONA® 4111 (MAGMA-QUARTZ) AGGREGATE

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Les poussières dans les yeux provoqueront une irritation.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC Non répertorié.

Cancérogénicité NTP Non répertorié.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Les poussières peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Voie d'exposition Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

Considérations médicales Les personnes ayant déjà eu dans le passé des problèmes de sensibilisation de peau ne devraient travailler qu'avec des processus pour lesquels le produit est utilisé sous surveillance médicale appropriée.

Informations toxicologiques sur les composants

RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700)

BELZONA® 4111 (MAGMA-QUARTZ) AGGREGATE

Effets toxicologiques	Repeated skin contact may lead to sensitization with possibly cross-sensitization to other epoxies. In rare cases, low molecular weight liquid epoxy resins can cause an allergic respiratory reaction like asthma, based on limited human information. The evidence available is not however, considered to fall within the classification criteria as laid out within the OSHA Hazard Communication Standard nor the Controlled Products Regulations.
------------------------------	---

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Il n'existe pas de données sur le produit lui-même. Les informations suivantes sont fournies sur la base des données disponibles sur les composants individuels.
--------------------	--

12.1. Toxicité

Toxicité	D'après la législation actuelle ce produit n'est pas supposé présenter un danger pour l'environnement.
-----------------	--

Informations écologiques sur les composants

RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700)

Toxicité	Sur la base du contenu résines d'époxyde, ce produit est supposé avoir des valeurs expérimentales pour LC50/EC50/IC50 se situant entre 1 et 10 mg/l pour la plupart des espèces sensibles.
-----------------	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Le produit ne devrait pas être biodégradable.
-------------------------------------	---

Informations écologiques sur les composants

RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700)

Persistance et dégradabilité	Sur la base du contenu résines d'époxyde, ce produit n'est pas supposé être facilement biodégradable selon les directives de l'OECD/EC.
-------------------------------------	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	The product is not expected to bioaccumulate.
-------------------------------------	---

Coefficient de partage	Non disponible.
-------------------------------	-----------------

Informations écologiques sur les composants

RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700)

Potentiel de bioaccumulation	Sur la base du contenu résines d'époxyde, ce produit Notez le coefficient de partage Octanol/eau (Log Kow). Ce coefficient devrait être supérieur à 4.0.
-------------------------------------	--

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Aucune donnée disponible sur le produit lui-même.
-----------------	---

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas applicable Selon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très bio-accumulables (vPvB).
--	---

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	Aucun connu.
-------------------------------	--------------

BELZONA® 4111 (MAGMA-QUARTZ) AGGREGATE

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale

Toutes les activités de nettoyage, y compris le nettoyage des équipements, des sols et des conteneurs peuvent produire de grands volumes de déchets contaminés. Tous les agents nettoyants utilisés sont des polluants potentiels. Il ne faut pas permettre que de l'eau contenant des détergents, des dégraissants ou autres agents nettoyants pénètrent les voies d'évacuation d'eau en surface ni les fosses d'assainissement. Toutes les opérations de nettoyage et dégraissage doivent être faites dans des zones spécifiques, éloignées du réseau d'eau en surface et l'évacuation doit se faire par le réseau des eaux souillées. Si cela n'est pas possible, le réseau d'eau en surface doit être isolé par des techniques de retenue adéquates et l'eau contaminée doit être captée et enlevée de façon à obtenir une élimination contrôlée et en toute sécurité. Si des produits de nettoyage/dégraissage immiscibles à l'eau sont utilisés comme par exemple des solvants, il faut consulter la fiche de données de sécurité du produit pour obtenir les informations nécessaires pour une évacuation de ces produits en toute sécurité.

Méthodes de traitement des déchets

GÉNÉRALITÉS Ne pas laisser s'introduire dans les canalisations ou les cours d'eau et ne pas jeter dans des lieux où les eaux de surface et les eaux souterraines pourraient être contaminées. Les déchets contrôlés comprennent les déchets industriels non dangereux et les déchets chimiques dangereux. L'élimination de tous les déchets contrôlés doit être conforme aux réglementations locales et nationales appropriées. En cas de doute par rapport aux informations de cette fiche de données de sécurité, il faut demander conseil auprès des autorités de contrôle nationales appropriées pour obtenir les méthodes d'élimination correctes. **ÉVACUATION DE COMPOSANT EMBALLAGE DE TRANSIT:** les enveloppes protectrices rétractables ou emballages extensibles, caisses et accessoires qui n'ont pas été contaminés par le produit doivent être réutilisés ou recyclés. **PRODUIT N'AYANT PAS SUBI DE RÉACTION** et les conteneurs vides non nettoyés et les emballages contaminés doivent être éliminés comme s'il s'agissait de déchets chimiques dangereux. **PRODUIT AYANT SUBI UNE RÉACTION**, les spatules, applicateurs et conteneurs à mélangeur contaminés doivent, après avoir été galvanisés, être éliminés en tant que déchets non dangereux.

Classe déchet

Liste du code de déchets LoW 08 04 99 Le code indiqué dans cette section est une entrée générale. Les codes doivent être attribués en fonction de l'usage final du produit. S'il existe un code plus spécifique, celui-ci devrait être utilisé de préférence au code susmentionné. En cas de doute, consultez la liste des déchets dangereux, votre centre local et agréé de recyclage des déchets ou l'agence nationale de contrôle.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général

Non classé pour le transport dans les Consignes Nationales et Internationales actuelles. Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs hermétiques et verticaux. Assurez-vous que les personnes transportant le produit connaissent les procédures à suivre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

BELZONA® 4111 (MAGMA-QUARTZ) AGGREGATE

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Marchandises non transportées en vrac.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Voir le tableau de maladies professionnelles 51.

Législation UE

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Conformément au règlement (CE) n° 453/2010.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information générale

Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité ne constituent pas l'évaluation personnelle de l'utilisateur des risques encourus sur le lieu de travail, et requise par les autres législations d'hygiène et de sûreté. Les conditions spécifiques d'utilisation étant hors du contrôle du fournisseur, l'utilisateur est responsable pour faire respecter les mesures appropriées exigées par la législation nationale. Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité sont tirées des connaissances actuelles et de la législation nationale en vigueur. Les conseils fournis par celle-ci traitent de l'hygiène, de la sûreté et de l'environnement en relation avec le produit, et ne tiennent en aucun cas lieu de garantie de la performance technique ou de la capacité du produit pour des usages particuliers.

Références littéraires clés et sources de données

BELZONA® 4111 (MAGMA-QUARTZ) AGGREGATE

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Là où il n'y a aucune donnée de test disponible pour le mélange, la classification a été déterminée basé sur les données de danger des composants individuels conformément à la CE 1272/2008.
Conseils de formation	Pour de plus amples informations, contactez votre fournisseur, votre commercial Belzona ou Belzona directement.
Commentaires sur la révision	Révision de formulation. C'est la première version. Veuillez noter la DATE DE RÉVISION. Si la fiche de données de sécurité que vous lisez a plus de 24 mois ou si vous avez des doutes sur sa validité, veuillez contacter votre consultant Belzona local ou directement Belzona (sds@belzona.com). Des informations à jour, vous seront envoyées.
Date de révision	19/06/2020
Révision	1.0
Numéro de FDS	41283
Statut de la FDS	Français. Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient du EPOXY PHENOL NOVOLAC RESIN, RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700), LES PRODUITS DE RÉACTION DE L'HEXANE-1,6-DIOL AVEC LE 2- (CHLOROMÉTHYL) OXIRANE (1:2). Peut produire une réaction allergique.